

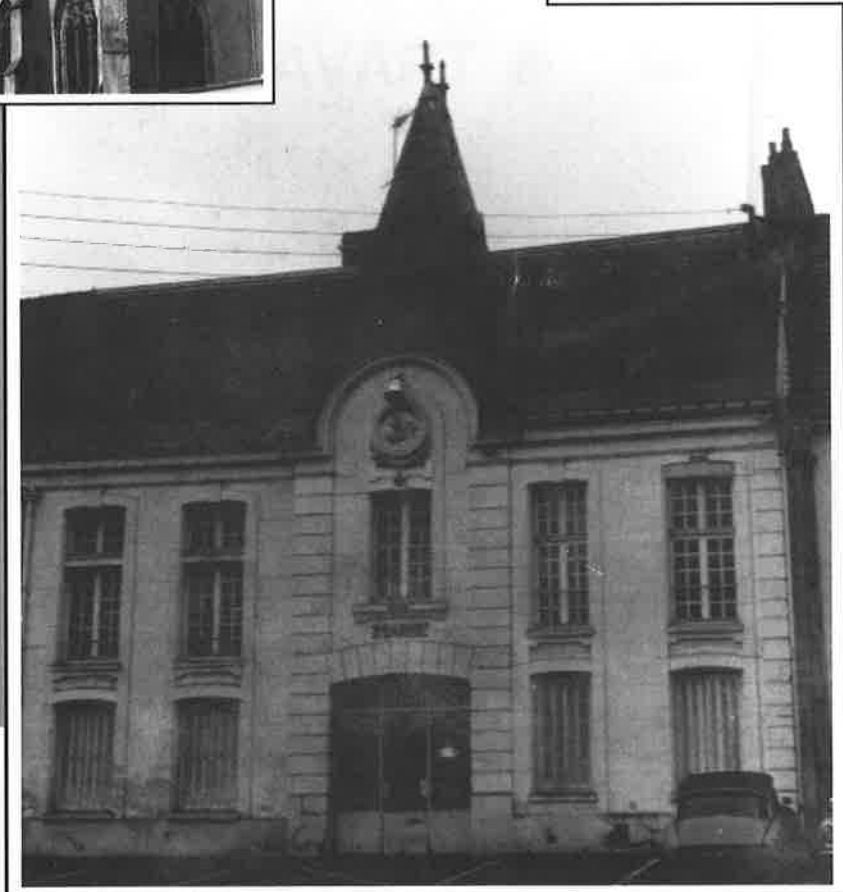
SAINT MARTIN D'ABLOIS



N U M E R O

4

L'ABLUTIEN



AVRIL 1991

POTHELET



- TERRASSEMENT
- TRAVAUX PUBLICS
- DEMOLITION
- TRAVAUX VITICOLES

26 54 02 88

28, Rue Léon BOURGEOIS
51200 PIERRY

Le Mot du MAIRE



Après une période de mise au point, matérielle et financière, l'Ablutien prend un autre départ, avec d'anciens et de nouveaux annonceurs. Sans leur concours, ce journal ne pourrait pas avoir la même qualité de présentation.

Aussi, je les remercie vivement de leur participation.

Nouveau départ, également, quant aux dates de parution.

En Avril, après le vote du budget primitif, en Septembre, où les résultats du compte administratif et du budget supplémentaire seront détaillés, puis fin Décembre-début Janvier, où sera dressé le bilan annuel.

Ce numéro est sans doute plus technique que les précédents, mais ainsi, vous pourrez mieux suivre l'action de votre Conseil Municipal.

Dans ce bulletin, beaucoup de rubriques, sinon toutes, vous attireront. Mais un article, j'en suis sûr, retiendra particulièrement votre attention : le vote des impôts locaux.

D'ores et déjà, sachez que les travaux d'aménagement et d'extension de la Mairie n'ont pas eu d'influence sur ce vote, même si au budget primitif 1991, figure le remboursement de la première annuité soit 241.787,32 Francs.

Maintenant, abandonnons quelques instants les finances et parlons du cadre de vie.

Les beaux jours arrivent, alors doigts verts ou pas, profitez-en pour faire de SAINT-MARTIN D'ABLOIS, un village encore plus fleuri.

Bien entendu, je vous assure que la Commune, sous l'action du Conseil Municipal et en particulier de Monsieur Choppin responsable des Employés de voirie, continuera à consacrer beaucoup de temps à la propreté du Village et à l'entretien des espaces fleuris.

Autre sujet relatif au cadre de vie : la sécurité.

Les récentes mesures et notamment la limitation de vitesse à 45 Km/heure ne sont peut-être pas appréciées de tous les usagers, mais ces mesures devenaient indispensables compte tenu de l'augmentation du trafic et du tracé particulier de la traversée du Village.

Troisième volet en rapport avec le cadre de vie, prenez votre calendrier, reportez vous à la page 4 et inscrivez les dates des diverses manifestations locales organisées au cours des prochains mois.

Dernière information, avant de vous souhaiter une vie agréable dans notre Commune : le Parc du Sourdon sera officiellement réouvert au public en début d'été.

Alors n'hésitez pas, aller le découvrir ou le redécouvrir.

J. BARROIS

BUDGET PRIMITIF 1991

Ce budget répond à la volonté du Conseil Municipal : permettre le développement des services et activités tout en adoptant une fiscalité raisonnable.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

- Denrées et Fournitures	164.800,00 Frs
<i>(dont combustibles : 60.000)</i>	
- Frais de Personnel (Salaires et Charges)	906.500,00 Frs
- Impôts et Taxes	20.700,00 Frs
- Travaux et Services extérieurs	648.529,00 Frs
<i>(entretien bâtiments, voiries, matériel : 297.629, ordures ménagères : 178.000, électricité : 110.000)</i>	
- Participations et Contingents	356.961,00 Frs
<i>(investissement collèges : 130.608, aide sociale : 106.706)</i>	
- Allocations et Subventions	85.000,00 Frs
<i>(dont 25.000 au Centre Communal d'Action Sociale et 15 à 20.000 pour la Classe de Neige)</i>	
- Frais de Gestion Générale	218.000,00 Frs
- Frais Financiers	505.079,00 Frs
<i>(intérêts des emprunts : 502.079 - dont lotissement "La Foulerie" : 87.200)</i>	
- Prélèvement pour les dépenses d'investissement	444.226,00 Frs
	3.349.795,00 Frs

RECETTES :

- PRODUITS DE L'EXPLOITATION	80.000,00 Frs
<i>(redevance assainissement 50.000)</i>	
- Produits Domaniaux	95.500,00 Frs
<i>(droits de chasse 58.000)</i>	
- Produits Financiers	120.075,00 Frs
<i>(produits des eaux : 120.000)</i>	
- Recouvrements et Subventions	158.567,00 Frs
- Dotations versées par l'Etat	1.009.453,00 Frs
- Impôts Indirects	19.400,00 Frs
- Contributions Directes	1.866.800,00 Frs
dont :	
Taxe d'Habitation :	589.732
Taxe foncière propriétés bâties :	513.705
Taxe foncière propriétés non bâties :	166.884
Taxe professionnelle :	405.191
	3.349.795,00 Frs

SECTION D'INVESTISSEMENT

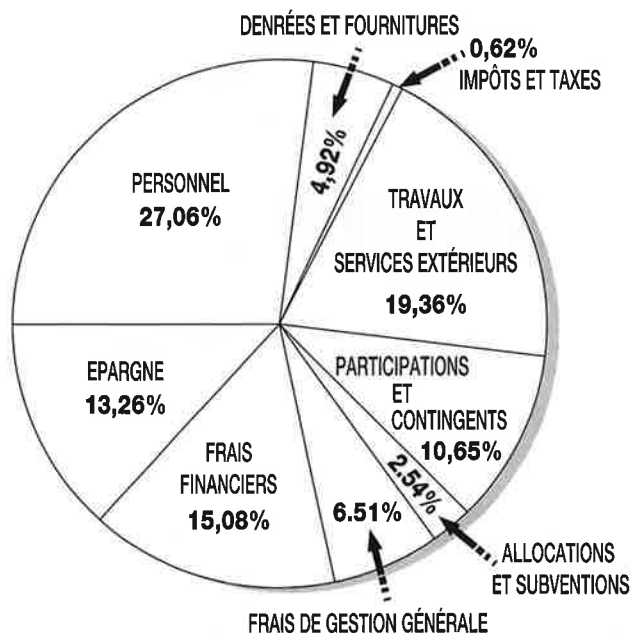
DÉPENSES :

- Aménagement et extension Mairie	550.000,00 Frs
- Remboursement d'Emprunts (part capital) <i>(dont lotissement "La Foulerie" : 141.299 Frs)</i>	454.039,00 Frs
- Syndicat du Cubry	64.401,00 Frs
- Plantations	20.000,00 Frs
- Jeux d'extérieur	15.000,00 Frs
- Chauffage et Sonnerie Ecole de Filles	17.333,00 Frs
- Aménagement CD 36 (travaux supplémentaires)	12.000,00 Frs
- Matériel Sapeurs Pompiers	2500,00 Frs
	1.135.273,00 Frs

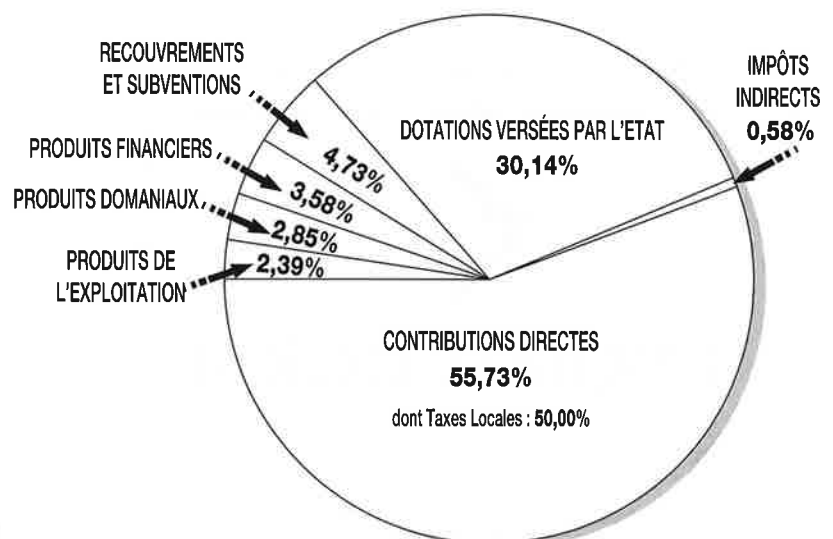
RECETTES :

- Prélèvements sur recettes de fonctionnement	444.226,00 Frs
- Produits des emprunts	250.000,00 Frs
- Vente de terrain	200.000,00 Frs
- Fonds de compensation T.V.A	187.781,00 Frs
- Remboursement annuités Sté des Eaux	53.266,00 Frs
	1.135.273,00 Frs

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



INFORMATIONS DIVERSES

BENNES A MONSTRES : le dernier week-end de chaque mois d'Avril à Décembre 1991.

ÉCLAIRAGE PUBLIC : Veuillez signaler en Mairie, tout défaut d'éclairage ; le voisin ne l'a peut-être pas fait.
Cependant, pour des raisons financières, le remplacement des lampes est effectué périodiquement.

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS LOCALES

5 MAI : le matin, MARCHÉ AUX FLEURS, Place du Général de Gaulle, organisé par le Comité des Fêtes et d'Animation Ablutien.

9 JUIN : toute la journée, BROCANTE, Place de la Foulerie, organisée par le Conseil des Parents d'Élèves.

30 JUIN : l'après-midi, GALA de CATCH au Parc du Sourdon (C.F.A.A.)

FÊTE PATRONALE et 14 JUILLET : Place de la Foulerie.

6 JUILLET : Attractions foraines et Bal en soirée, animé par STRATOS.

7 JUILLET : Attractions foraines, puis Défilé à 16 h, avec la Fanfare de Pierry, les Majorettes de l'Etoile de Bernon, deux groupes folkloriques : - les GÉANTS de Hesbaye (30 Danseurs et Musiciens, 3 Géants et 3 Calèches)
- les TIPOUICS (Clowns, animateurs de rue).

8 JUILLET : Attractions foraines et à 18 h 30 : Match de Football.

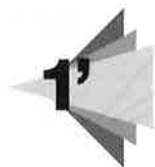
13 JUILLET : Attractions foraines et Bal en soirée.

14 JUILLET : - à 16 h : jeux
- à 18 h : dépôt de gerbe au Monument aux Morts, puis "RONDELLE", Place de la Foulerie.
- à 22 h : Retraite aux Flambeaux
Feu d'artifice au Château avec la participation des SONNEURS DU POINT DU JOUR (six sonneurs de cor).
Retour Place de la Foulerie : Aubade par l'Avenir Musique d'Epernay.

ARRÊTÉ MUNICIPAL ... OUBLIÉ

RAPPEL A CERTAINS PROPRIÉTAIRES DE CHIENS : la divagation des chiens est rigoureusement interdite sur TOUT le territoire de la Commune. Un chien en liberté, si gentil soit-il, est très dangereux pour les usagers de la route.

*Cette brochure a été conçue
et réalisée dans nos ateliers*



imprim'éclair

Une imprimerie à votre service...

6, rue Frédéric Plomb — 51200 EPERNAY
26 55 08 79

COUVERTURE-ZINGUERIE
ÉTANCHÉITÉ

SERIP s.a.r.l.

Jacques Della-Patrona

DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COUVERTURE D'ANGERS

ATELIER :
10, Rue des Malbouches
51200 Epernay

SIÈGE SOCIAL :
3, Rue d'Enguien
B.P. 10

51530 Saint-Martin d'Ablois
Tél. 26 59 95 88

Saint - Martin d'autrefois...

Article III

LE PARC DU CHATEAU

J'en viens au parc du Château.

Il est peut-être rare de voir un aussi joli parc que celui du Château de Saint-Martin et, comme en présence de toutes ces belles choses, on se dit que le châtelain doit être fier de sa magnifique Terre d'Ablois ! Quelles belles solitudes boisées ! quels beaux ombrages ! quelles harmonieuses sources ! quels jolis coins de site ménagés ! quels beaux lacs ! quelle belle retraite ! quelle délicieuse fraîcheur ! Ces pentes où les pelouses sont si vertes, comme l'œil aime à s'y reposer ! Ces allées si propres, si bien entretenues, comme on s'y promène avec plaisir ! En cotoyant les petits ruisseaux qui dégringolent les pentes, ne sent-on pas chanter son âme, tout comme les ruisseaux eux-mêmes ? Les deux chûtes d'eau qu'on rencontre sur son parcours ne sont-elles pas à admirer et ne transportent-elles pas un peu en Suisse ? Quand, placé devant la façade du château qui donne sur le parc, le regard perce du côté de la forêt d'Epernay, ne faut-il pas admirer encore ?

Un beau rêve m'arrête à ce passage de ma description. Je ne sais si M. le marquis de Talhouët a jamais eu parmi ses invités ces grands chanteurs, ces grandes cantatrices, dont on parle parfois avec enivrement. Mais, continuant mon rêve, je me transporte en pensée sur le devant de son grand salon, par une belle soirée d'été, respirant l'air frais et embaumé du parc, sur lequel il donne. J'entends alors une belle musique, des voix suaves et les échos vibrant sous ces divines harmonies, et me dis : quelles jouissances pour l'âme !

Quand enfin on descend le perron monumental qui regarde l'immense pelouse en versant, de l'autre côté de la route de Montmirail, et les garennes que j'ai déjà citées, se lasse-t-on d'admirer toujours ?

Et la belle avenue avec ses ormes nouveaux, gigantesques et plusieurs fois centenaires, qui conduit à la grille du château et au Sourdon, qu'en dire ? C'est, chapeau bas, qu'on doit contempler ces vétérans.

Ces cascades d'un si bel effet qui courent le long de la route et qui sont de chaque côté de la grille, ne sont-elles pas remarquables et ne font-elles pas le plus grand honneur au parc, au château, au Sourdon !

LÉGENDE DU PAYS D'ABLOIS

Le dimanche 20 mai, l'an 1651, le couvent de Saint-Martin d'Ablois avait des envolées de carillon auxquelles les habitants n'étaient pas accoutumés. Il faut dire que pour le couvent lui-même, il s'agissait d'un bien gros événement et que de mémoire d'homme, un tel honneur ne lui avait jamais été fait. Une reine allait le visiter, il allait donner l'hospitalité à une reine. Quelle était-elle ? Marie

Stuart, veuve depuis peu de temps de François II. Comme on le sait, cette mort l'avait surprise en pleine auréole et en plein triomphe de sa jeunesse, de sa beauté, de sa grâce, de son élégance et de son esprit.

Elle pouvait passer pour l'une des princesses les plus savantes de son temps. Elle se plaisait dans la compagnie des poètes et des artistes et s'était essayée toute la première à la poésie. Ronsard n'était-il pas de ses meilleurs amis, Ronsard dont elle aimait par-dessus tout faire sa société ? Quoi d'étonnant aussi dans sa prédilection pour les arts ? On était alors en pleine époque de la délicieuse Renaissance, à laquelle encore de nos jours on aime revenir, lorsqu'il est question de faire coquet, éclairé et svelte.

Pauvre Marie Stuart ! que n'a-t-elle connu de son existence que son court passage à la cour de France où tous étaient en admiration devant elle, où nulle tâche ne pesait sur elle, où tant de belles fleurs n'avaient pas encore reçu le souffle délétère du crime ?

Un peu d'histoire locale ne messiera pas en vue de l'intelligence de ce récit ?

Lors de la mort du frêle François II, on avait assigné un douaire à sa veuve et dans ce douaire entraient entr'autres la châtellenie d'Epernay et la vicomté d'Ablois. Elle avait donc le titre de Dame d'Epernay.

Au moment de notre récit, elle venait de faire un voyage en Lorraine où les Guise, ses oncles, tenaient une quasi cour royale, en princes qui contrebalançaient la propre autorité du Roi ou du moins avaient une très grande influence sur lui.

Elle s'était arrêtée pour plusieurs jours à Epernay, autant pour la gérance de ses affaires confiées à un intendant spécial, que pour visiter ses nouveaux domaines. Saint-Martin d'Ablois qu'on lui avait vanté comme beau site, fut le but d'une de ses promenades.

Un des gentilhommes de sa suite avait été chargé deux jours auparavant d'aller prévenir le vieil abbé du couvent de Saint-Martin qu'elle irait entendre la messe le dimanche qui suivit. De la grande rumeur chez les moines, qui en oublièrent presque le boire, le manger et le dormir, et même n'en chantaient plus aussi juste les Matines.

Marie Stuart et l'abbé avaient pris les devants. La conversation prit même entre eux une tournure active, surtout après cette réflexion de la Reine : « Messire abbé, dans quelques mots que j'ai saisis tout à l'heure à table, j'ai cru comprendre que vous n'aviez pas toujours appartenu à la vie religieuse et que vous aviez déjà beaucoup voyagé. »

- C'est vrai, auguste Madame, j'ai été capitaine de Lansquenets sous les règnes de François 1^{er} et d'Henri II, et j'ai versé mon sang sur plus d'un champ de bataille. Je

suis ou plutôt j'ai été le comte de Montrilly; de grands malheurs sont venus fondre sur moi et je n'ai trouvé un peu de consolation contre les tristesses d'ici-bas, qu'en venant demander du calme au silence du cloître.»

- Tout ce que vous venez de m'apprendre, Messire abbé, me dit assez votre expérience et votre maturité d'esprit, et m'exhorte à vous demander conseil, au milieu de circonstances qui me rendent bien perplexe.»

Elle fit part alors à l'abbé des vues ambitieuses de ses oncles de Lorraine, qui voulaient la décider à aller occuper le trône d'Ecosse.

- Oh! cette France aimée, s'écria-t-elle tout à coup, la quitter quand il fait si bon y vivre des choses de l'esprit! la quitter quand elle offre tant de poésie sous son beau ciel! Tenez ces ombrages, comme ils sont beaux! Cette source qui se répand en cascades à travers les rochers donne à son murmure l'illusion d'une musique lointaine, dont l'âme est délicieusement caressée! Ces rayons d'or qui traversent la feuillée, ces oiseaux qui se jouent dans le prisme ensoleillé, non, on ne peut se résigner à quitter tout cela! Mais mes oncles le veulent, le veulent!

- Princesse, Princesse, répartit l'excellent abbé, suivez votre premier mouvement; c'est le bon. On ne quitte jamais, sans en éprouver un jour ou l'autre un amer regret, le certain pour l'incertain.

A ce moment Marie Stuart l'interrompit :

- Voyez donc ce vilain oiseau de proie, qui vient de barrer le passage à un passereau et se précipite sur lui pour l'enlever dans ses serres.

- Dieu me pardonne s'écria l'abbé ; mais bien que notre sainte religion nous mette en garde contre la superstition, je ne puis m'empêcher de croire aux présages.

Eh bien! cet oisillon se dirigeait vers l'Ouest, quand l'épervier est venu fondre sur lui comme pour lui dire : tu n'iras pas plus loin.

- N'allez pas en Ecosse, car c'est aussi la route de l'Ouest. Ce que nous venons de voir est un avertissement et, qui sait, peut-être inspiré par le ciel...

Hélas! Hélas! les conseils des Guise finirent par avoir raison des hésitations de la pauvre Marie Stuart.

Sans eux, elle n'aurait peut-être jamais connu les crimes qui ensanglantèrent sa royauté, autant dire éphémère d'Ecosse : sans eux enfin, elle n'eût jamais excité la cruelle jalousie d'Elisabeth d'Angleterre, qui lui valut l'échafaud.

Il est vrai que cet échafaud fut à la fois pour elle expiation et rédemption.

Ah! que n'avait-elle écouté le bon moine du couvent de Saint-Martin d'Ablois ?

Je reviens à la partie historique de Saint-Martin d'Ablois.

En 1651, le comté d'Ablois, qui faisait partie du duché de Château-Thierry, fut englobé naturellement dans la cession de ce duché au duc de Bouillon, en échange des

principautés de Sedan et de Raucourt ; il ne releva plus, dès lors, du domaine de la couronne. Sedan, place forte de premier ordre et qui, par sa situation de frontière, permettait de s'opposer aux envahissements des partis ennemis, valait bien ce sacrifice pour le gouvernement du roi. Richelieu d'abord, Mazarin ensuite, avec tout leur génie d'hommes d'Etat, ne pouvaient que songer à s'assurer la possession de cet important boulevard : il rendit, en effet, de très grands services au second de ces maîtres en politique glorieuse pour la France.

Le traité qui a consacré l'échange du comté d'Ablois a été passé entre Louis XIV et Frédéric-Maurice de la Tour, duc de Bouillon, le 20 mars 1651 ; la minute imprimée de ce contrat est actuellement parmi les archives des anciens possesseurs du château de Saint-Martin, les héritiers de Talhouët-Roy. Voici la teneur la plus essentielle de ce traité : « Le roi Louis XIV cède à très haut et très puissant prince Monseigneur Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, prince souverain de Sedan et de Raucourt, vicomte de Turenne, etc..., demeurant en la ville de Paris en son hôtel sis vieille rue du Temple, paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, en échange des principautés de Sedan et de Raucourt : le duché et pairie d'Albret, etc, etc... le duché et pairie de Château-Thierry, en ce compris Epernay et Châtillon-sur-Marne avec leurs appartenances, dépendances et annexes, etc., etc... »

Le souvenir des ducs de Bouillon s'est perpétué à Ablois, par les pièces de monnaie à l'effigie de Henri de la Tour, duc de Bouillon, qu'on découvre de temps à autre.

Ces pièces portent d'un côté l'effigie de Henri de la Tour, duc de Bouillon (D. BVLLIONNEVS) avec la date de 1614; de l'autre, les armes de Bouillon avec la légende : *Princeps Sedanensis*.

Passons maintenant à l'historique du comté d'Ablois.

Le comté d'Ablois était de la généralité de Châlons, des élections, subdélégation, grenier à sel, mesure et direction d'Epernay.

Quelques mots pour bien faire comprendre ces expressions de généralité, d'élection et de subdélégation.

Du temps de l'ancienne monarchie française *généralité* signifiait division du royaume pour la levée des impôts. Chaque généralité, d'autre part, était subdivisée en *élections*, c'est-à-dire nom des tribunaux où l'on jugeait en première instance tout ce qui avait rapport aux tailles, aux aides et aux gabelles, c'est-à-dire étendue de biens sur laquelle les Elus (ainsi se nommaient les juges du tribunal de l'élection) exerçaient leur juridiction.

Subdélégation voulait dire fonctions de certains administrateurs subordonnés aux intendants de provinces, de même que le district assigné à ces administrateurs.

à suivre ...

Avis de recherche...

Léon
JAMART

Marcel
MALETTE

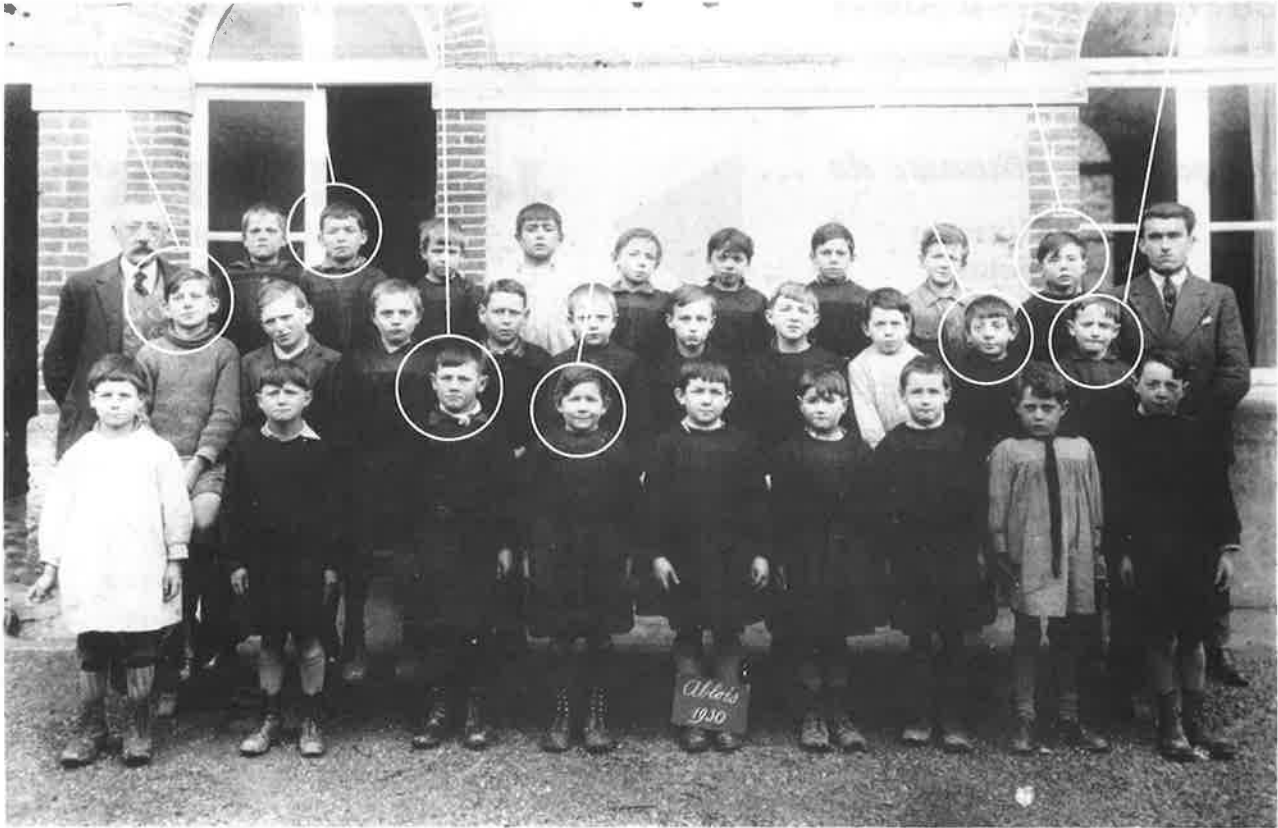
Maurice
DIOT

Simon
LEJEUNE

André
SOYEUX

Pierre
SAURON

Camille
DESMOULINS



60 ans après...

Le 11 Novembre 1990



De gauche à droite :
Pierre Sauron, Camille Desmoulins, Marcel Malette, Simon Lejeune, André Soyeux, Maurice Diot, Léon Jamart

“ Le Petit Bar ”

Jeannine BACART

51530 Saint-Martin d'Ablois

Tél. : 26 59 94 66

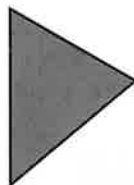
Pour tous vos travaux de ...

Peinture - Vitrierie

Papiers peints

Ravalements

Revêtements de sols et murs



Jean HEBERT

Rue du Moulin Bleu
51530 Saint-Martin d'Ablois

Tél. : 26 59 92 77

Ets DUCANCEL & HEBERT

Z.I.O. Reims
Rue Emile Druart
Tél. 26 09 31 20

Franck MAZY
Technico-commercial Viticulture
Tél. privé : 26 57 66 93

Métallerie Michel Sauron

14, rue des Meulières - Saint-Martin d'Ablois

Sa Spécialité ...

La Qualité ...

*Tous les abats
de choix*

BOUCHERIE

M. BEAUCHARD

Saint-Martin d'Ablois

Tél. 26 59 91 92



RENAULT

DES VOITURES

A VIVRE

Votre agent RENAULT

Garage H. SOUVERAIN

REPARATIONS ET VENTES MATÉRIELS AGRICOLE, VITICOLE
MOTOCULTURE STAUB ET HONDA
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

27, Avenue de Paris - SAINT-MARTIN D'ABLOIS Tél. 26 59 96 18

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Tiffanie GUILLAUME le 18 Septembre 1990 à EPERNAY	: de Lionel GUILLAUME et de Catherine MASSON 7, rue de la Presle
Alexandre MESLAT le 6 Octobre 1990 à Epernay	: de Fabrice MESLAT et de Chantal COURTY 92, rue Julien Ducos
Florian GRIFFAUT le 2 Novembre 1990 à Epernay	: de Alain GRIFFAUT et de Nadia HERBAY 4, rue des Rochettes
Célia PAGEOT le 9 Novembre 1990 à Epernay	: de François PAGEOT et de Nadine GUILLAUME 2, rue des Rochettes
Denis FINANCE le 11 Décembre 1990 à Epernay	: de Jean-Luc FINANCE et de Claire CARRE 14, rue Julien Ducos
Adeline VOISEMBERT le 1 ^{er} Janvier 1991 à Reims	: de Paul VOISEMBERT et de Sylvie OUDART Ferme "Place au Puit"
Marie REBEAUD le 11 Janvier 1991	: de REBEAUD Gérard et de Isabelle ROUCOU 27, rue des Rochettes

MARIAGES

Dominique POITAUX et Sandra PERTUISOT, le 6 Avril 1991.

DÉCÈS

M. Jean DELSUC, le 6 Septembre 1990
 Mme Emilienne DABOT veuve DESBORDES le 12 Septembre 1990
 M. Jean MICHEL, le 19 Octobre 1990 (Transcription)
 M. Eugène JEANNEL, le 20 Octobre 1990
 M. Giovanni CAGNACCI, le 22 Octobre 1990
 Mme Lucienne PLIER veuve DEBARGUE, le 29 Novembre 1990
 Mme Yvonne JEANGNEAU veuve DESPRES, le 16 Décembre 1990
 Mme Geneviève DIOT veuve JOBERT, le 6 Janvier 1991 (Transcription)
 Mme Hélène LACUISSE veuve VUATTIER le 13 Janvier 1991
 M. Roger PONTON, le 17 Février 1991 (Transcription)
 Mme Clémence ARVOIS épouse CELLIER, le 20 Mars 1991
 Mme Marcelle DEBEAUMONT, le 21 Mars 1991



PASSERELLE ET MOBILIER AU PARC DU SOURDON



RÉFÉCTION D'UNE PARTIE DU CARRELAJE À L'ÉGLISE

LE DÉBUT DES TRAVAUX DE LA MAIRIE :

Ici... la nouvelle salle du Conseil Municipal



Le lifting de la façade... COMMENCE

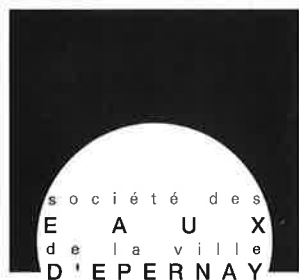
Vente - Achats - Réparation

**GARAGE
CARROSSERIE**

Jacques FOUJU

Saint-Martin-d'Ablois

Tél. 26 54 35 01
26 54 35 96



2, avenue du Vercors
Tél. 26 55 23 46

GESTION

des services d'eau potable
des services d'assainissement

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

PATRICE PLUVINET

- NEUF - RÉNOVATION - PROTECTION
- ISOLATION - CHAUFFAGE - FAUX-PLAFONDS
- AGENCEMENT MAGASIN : Eclairage, enseigne, etc.

☎ 26 59 94 26

21, rue des Rochettes
51530 SAINT-MARTIN D'ABLOIS

**REMUEUR MÉTHODE CHAMPENOISE
" GIRATEC "**

Palettes bois standard
30000 bouteilles/an



**ADRESSES INDUSTRIE
CONSTRUCTEUR**

Siège : 8, rue du Pré Breda - Z.I. Mardeuil - 51200 EPERNAY
Tél. 26 51 07 89 - 26 51 11 49

TRAVAUX AGRICOLES ET VITICOLES

Claude MICHAUT

26, rue Julien DUCOS
Saint-Martin d'Ablois

Tél. 26 59 93 46

LES EVENEMENTS

CLASSE DE NEIGE



De retour de Classe de Neige, les élèves du CM2 ont préparé une exposition avec entre autres des photos, des rapports d'activités, une maquette en relief...
Ils l'ont ensuite présentée à leurs parents, aux représentants de la Municipalité puis aux élèves des autres classes qui ont pu avoir un aperçu de leur future Classe de Neige.



“ Le Saint-Martin ” Hotel Restaurant

Bar-Tabac-Loto-PMU - Presse-Vidéo
Restauration rapide

63, rue Julien Ducos
51530 Saint-Martin d'Ablais

 26 59 90 55

ASSURANCES

**Pascal
Pacquet**

Tél. 26 54 38 22

gan
assurances

**TOUTES ASSURANCES : Vie, Retraite, Gestion de patrimoine,
Voiture, Multirisque habitation ...**

6, Avenue Paul Chandon - 51200 EPERNAY

*Remise des Prix suite à l'inauguration de la
Route Touristique du Champagne*

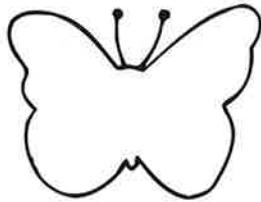


À CHATILLON-SUR-MARNE, LE 26 SEPTEMBRE 1990

SAINT-MARTIN D'ABLOIS REMPORTE LE 1^{er} PRIX DE LA PARTICIPATION



LE 2 DÉCEMBRE 1990 : DÉGUSTATION DU TROPHÉE, LORS DE L'EXPOSITION PHOTO ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES ET D'ANIMATION ABLUTIEN.



SOFIMAT

LE BONHEUR DU BRICOLEUR

57, Rue Edouard Vaillant - 51200 EPERNAY - Tél. 26 55 33 11

LES SERVICES :

- Découpe Bois et Vitres
- Livraisons
- S.A.V. assuré
- Possibilité de Crédit
- Règlement par CB

RAYON ELECTRO-MÉNAGER TÉLÉ - HI FI - VIDEO

VEDETTE-THERMOR-ARTHUR MARTIN
BOSCH-MIELE-NEFF

MITSUBISHI-SONY
BLAUPUNKT-ITT-PHILIPS
RADIOLA-SCHNEIDER-SABA-TELEFUNKEN

**Ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
du LUNDI au SAMEDI**



- BOIS**
- OUTILLAGE**
- QUINCAILLERIE**
- ELECTRICITÉ**
- PLOMBERIE**
- SANITAIRE**
- LUSTRIERIE**
- CARRELAGE**
- CHAUFFAGE**
- PEINTURE**
- DROGUERIE**
- PAPIER PEINT**
- TEXTILES**
- ISOLATION**
- AMEUBLEMENT**
- REVETEMENT DE SOL**
- MAÇONNERIE**
- JARDINAGE**
- MENUISERIES**
- FERMETURES**
- CUISINES**

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Septembre 1990

Aménagement C.D. 36 :

A l'occasion des travaux de recalibrage du C.D. 36, sous la maîtrise d'ouvrage du Département, il est décidé d'effectuer simultanément les bordures et les caniveaux à l'entrée du pays.

La participation communale s'élèvera à 40.775 sur un coût total hors taxes de 77.800 francs, la différence étant prise en charge par le Département.

Financement des travaux d'aménagement et d'extension de la Mairie :

Pour financer la majeure partie des travaux, la Commune contracte les emprunts suivants auprès de la C.R.C.A.M. de l'Union Nord-Est :

- Emprunt principal de 1.380.000 frs au taux fixe de 9,60% remboursable en 15 ans.
- Emprunt TVA de 310.000 frs au taux fixe de 9,45% d'une durée de 3 ans avec remboursement différé du capital.

Compte administratif 1989 :

Section de fonctionnement :

	Prévues	Réalisées
Recettes :	4.632.408,00 frs	4.797.645,90 frs
Dépenses :	4.632.408,00 frs	2.872.465,15 frs

d'où un excédent de fonctionnement de 1.925.180,75 Francs

Section d'Investissement :

	Prévues	Réalisées
Recettes :	4.523.031,96 frs	2.134.692,37 frs
Dépenses :	4.523.031,96 frs	3.083.426,85 frs

d'où un déficit d'Investissement de 948.734,18 Francs, mais un excédent général de 976.446,27 francs. Après le calcul des restes à réaliser, 336.982,27 Francs sont disponibles pour le budget supplémentaire.

Budget supplémentaire 1990: :

Equilibré en recettes et en dépenses à

Section de fonctionnement : 2.003.532,00 francs

Section d'Investissement : 2.545.440,00 francs

Aménagement et extension de la Mairie :

Sont retenues les Entreprises suivantes :

Lot 01 - TERRASSEMENTS GÉNÉRAUX :	Ent. POTHELET SARL
Lot 02 - DÉMOLITIONS :	Ent. POTHELET SARL
Lot 03 - G.O.-B.A. - MAÇONNERIE-ENDUITS :	Ent. MOREL Gilbert
Lot 05 - CHARPENTE BOIS :	Ent. GRIFFAUT Patrice
Lot 06 - COUVERTURE - ZINGUERIE - ETANCHÉITÉ :	Ent. SERIP SARL
Lot 07 - MENUISERIES EXT. ALUMINIUM :	Ent. DORMANS METALLERIE
Lot 08 - MENUISERIES EXT. BOIS :	Ent. GRIFFAUT Patrice
Lot 09 - MENUISERIES INT. BOIS :	Ent. GRIFFAUT Patrice
Lot 10 - PLATRERIE - ISOLATION :	Ent. CAMPOS Manuel
Lot 11 - ELECTRICITÉ - CEI - VMC :	Ent. CHARPENTIER Guy
Lot 12 - PLOMBERIE SANITAIRE :	Ent. SERIP SA
Lot 13 - CARRELAGES - FAÏENCES :	Ent. SOL CHAMPENOIS
Lot 14 - PEINTURE - TENTURE - SOLS COLLÉS :	Ent. A. BON SA

Montant total T.T.C. : 1.823.448,17 francs

Le lot n°4 ne peut être retenu, suite aux modifications résultant de la demande d'aménagement de l'accès extérieur à la Mairie, par les services de la DDE, Subdivision d'Epernay.

Extension de la Station d'Épuration : Acquisition d'un terrain.

Le terrain retenu, suite à l'étude des services de la D.D.A. appartient à M. André LALOUELLE. Un entretien entre le propriétaire, le Président du Syndicat du Cubry (maître de l'ouvrage) et le Maire a permis de conclure l'accord suivant :

- Prix d'achat fixé à 15 frs le m² T.T.C. (environ 5000 m²)

- Terre végétale extraite, à répartir comme suit : 3/4 pour l'ex-propriétaire, 1/4 pour la Commune. Le Conseil Municipal décide de l'achat de ce terrain sur ces bases.

Séance du 23 Novembre 1990

Travaux à l'Eglise :

Le déplacement des fonts baptismaux, la réfection d'une partie du carrelage et des murs et la réfection entière du parvis sont confiés à l'Entreprise CORDA. La fourniture des matériaux sera assurée par les Carrières et Scieries de l'Ardre. A ces travaux, il faut ajouter le remplacement d'une partie du plancher.

Coût total des travaux : 135.960 frs T.T.C. dont 66.000 frs sont pris en charge par la Commission Financière Paroissiale et 24.960 frs proviennent d'une subvention du Département.

Eclairage public :

Pose de 4 nouveaux points lumineux près des maisons de Mme JEANNETEAU, Mrs Jean-Pierre LALOUELLE, Gino FACHINETTI et Jean-Pierre COYARD. Les principaux carrefours et le virage du Monument aux Morts seront dotés de lampes au sodium. Après subvention du Syndicat d'Electricité de Montmort, la part communale relative à ces travaux s'élèvera à **14.524 frs.**

Limitation de vitesse à 45 Km/h dans la traversée de la Commune :

Malgré la vitesse limitée à 50 Km/h à compter du 1er Décembre, il apparaît nécessaire de sensibiliser les conducteurs afin de freiner l'ardeur d'un certain nombre d'entre eux. Pour ce faire, des panneaux de limitation de vitesse à 45 Km/h, lumineux munis d'un clignotant, seront installés par l'Entreprise S.C.E.E., entre le carrefour CD 11 - CD 36 et la limite de l'immeuble n° 11 rue Julien Ducos.

Transport des enfants fréquentant la piscine d'Epernay:

Après avoir obtenu un créneau d'une heure par semaine à la Piscine d'Epernay, la Commune prend en charge les frais de transport.

Plus de cinquante enfants se rendent chaque mercredi à la Piscine, accompagnés d'un(e) Enseignant(e) et de Parents. Coût du transport aller-retour : **300,00 frs** soit environ **11.000 frs** par an.

Plantation de vignes :

Après les vendanges 1991, les futures plantations de vignes devront notamment répondre aux conditions suivantes :

- Plantation à 0,75 m du chemin lorsque les routes y sont parallèles.

- Plantation à 1 m du chemin, à l'amarre en bout.

Séance du 8 Février 1991

Changement d'affectation d'un emprunt :

L'emprunt de 250.000 frs prévu en juin 1990 pour le financement des travaux de la Place de la Foulerie n'a pas été réalisé. Mais compte tenu du taux avantageux 9,75% en 10 ans et des avenants relatifs aux travaux de la Mairie, la réalisation de ce prêt est sollicitée auprès de C.R.C.A.M. de l'Union Nord-Est. Cet emprunt sera donc affecté au programme " Aménagement et extension de la Mairie".

Reliure des registres d'Etat Civil:

Compte tenu du nombre important de volumes non reliés, cette opération sera réalisée en plusieurs tranches, simultanément à la remise en état de volumes anciens reliés mais en très mauvais état.

Aménagement et extension de la Mairie :

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, quelques modifications et travaux supplémentaires sont décidés :

Lot n° 3 : Gros Œuvre Maçonnerie Enduits : **124.941,54 frs TTC**

Lot n° 8 : Menuiseries Extérieures Bois : **7.744,58 frs TTC**

Lot n° 11 : Electricité : **22.112,97 frs TTC**

Par ailleurs le Lot n° 4, Ravalements Extérieurs, est attribué à l'Entreprise Gilbert MOREL : **399.064,09 TTC.**

Intervention d'un Professeur d'Anglais à la Classe Maternelle :

Le projet d'école 1990/1991 s'intitule "L'enfant futur citoyen européen". Afin d'obtenir un "plus" à ce projet et selon le vœu émis par les membres du Conseil d'Ecole et de la Commission scolaire municipale, une subvention de 3.840 frs est allouée à la Coopérative Scolaire de l'Ecole Maternelle. Ce montant correspond à la rémunération de 32 heures de cours soit environ une année scolaire.

Séance du 28 Mars 1991**Examen des emprunts contractés pour la viabilité du Lotissement "La Foulerie":**

Trois emprunts ont été contractés auprès de la Caisse d'Epargne Ecuireuil.

Sous le précédent mandat :

- 300.000 frs, annuités de 26.100 de 1988 à 1991 puis de 91.991,57 de 1992 à 1995.

- 650.000 frs, annuités de 61.100 en 1990 puis de 202.398,99 de 1991 à 1994.

Sous l'actuel mandat :

- 650.000 frs, annuités de 59.752,50 frs en 1990, puis de 202.398,99 frs de 1991 à 1994.

En 1991, le montant des annuités s'élève donc à 430.897,98 frs.

En 1992, le montant sera porté à 496.789,55 frs.

Actuellement, la Commune a déjà remboursé la somme de 401.371,49 frs alors qu'un seul terrain a été vendu soit 217.000 frs. Aussi, compte tenu de la mévente actuelle et de l'incertitude quant à l'avenir, Monsieur le Maire indique qu'il n'entend pas pénaliser la vie communale et invite le Conseil à l'autoriser à renégocier le deuxième emprunt de 650.000 frs + 61.100 francs (intérêts) ce qui porte le montant de l'emprunt à 711.000 frs remboursable en 8 ans au taux de 9,80% de 1992 à 1999. L'autre emprunt de 650.000 frs sera examiné en fin d'année. Ces emprunts demeurent, bien entendu, remboursables par anticipation. A l'unanimité, Monsieur le Maire est autorisé à signer le projet de contrat de 711.000 frs.

Vote des Impôts Locaux :

Contrairement au passé, le coefficient déflateur ne s'applique plus sur les bases d'imposition mais sur les taux votés par la commune en 1990 auxquels est appliqué un coefficient de 0,96. Avant toute décision municipale, l'augmentation des impôts relatifs à la taxe d'habitation et au foncier bâti est de 3%. Pour atteindre le taux d'inflation enregistré en 1990, un coefficient de 1,0051 est appliqué uniformément à l'ensemble des quatre taxes ce qui correspond à un produit attendu de 1.675.112 frs au lieu de 1.666.944 frs.

Les taux suivants sont donc adoptés :

- Taxe d'Habitation : 11,69
- Foncier Bâti : 19,74
- Foncier non Bâti : 19,74
- Taxe Professionnelle : 7,58.

Budget primitif 1991 :

Les différents chapitres sont détaillés en pages 2 et 3.

Projet de Télévision par Câble :

L'enquête réalisée à l'initiative du SIVOM des Coteaux Sud d'Eprenay n'a pas été concluante. Sur 480 questionnaires adressés aux Ablutiens, 63 ont été retournés dont 40 réponses favorables à la réalisation de ce projet.

Aussi, compte tenu de ce faible pourcentage et du montant qui serait à supporter par le budget communal, soit 184.192,00 francs par an pendant 6 ans, il est décidé de ne pas réserver une suite favorable à cette enquête.

Le Club du 3ème Age



Assemblée Générale de L'Amicale des Anciens

Au cours de son allocution, le Président André SOYEUX dressa le bilan des activités tout en regrettant une certaine démotivation.

Puis une pensée fut demandée pour les défunts de l'année écoulée. Ensuite, le Président souhaita que les réunions du Jeudi recueillent une participation plus nombreuse.

Ce vœu devrait être réalisé suite à la mise à la disposition de l'Amicale d'une salle plus accueillante à la Mairie. Le rapport financier fut ensuite présenté par Mademoiselle Denise HUOT, trésorière, qui démontra qu'il avait été utile de faire des économies au cours des années précédentes.

Pour clôturer cette Assemblée Générale, un repas de 63 couverts fut servi par le Chef Hervé CAMUS et animé par l'Orchestre "ALEX", en présence de M. le Maire, de son épouse, et de M. le Curé.



Pour mieux le connaître...

Quelques mots sur... le Collège Terres Rouges

Il accueille depuis de nombreuses années les élèves de Saint-Martin d'Ablois : 63 sur les 546 scolarisés dans l'établissement (31 communes envoient des élèves! les Sparnaciens représentent 56% de l'ensemble). 74 personnes (dont 47 professeurs) concourent au bon fonctionnement du Collège.

Dans le cadre du projet de l'établissement, élaboré avec la participation des parents, plusieurs actions sont mises en place afin de permettre la meilleure réussite scolaire de tous :

- des ateliers pédagogiques : de lecture, d'aide méthodologique
- une classe de 4ème à horaire renforcé
- des études dirigées
- l'heure d'aide au projet personnel de l'élève afin de l'aider à trouver l'orientation la mieux adaptée à ses résultats et à ses vœux.

C'est aussi, pour ceux qui le souhaitent, la possibilité de pratiquer une activité complémentaire : la classe à vocation sportive natation, ou depuis la rentrée 1990 la classe théâtre.

Les Professeurs, l'Equipe de Direction sont à votre disposition pour tout renseignement.

Le Principal : B. DOMINIQUE

Téléphone : 26 54 20 40 : Ouvert les lundi - Mardi - jeudi - vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
mercredi de 9 h à 12 h - samedi de 9 h à 12 h

Le Parler Champenois

Abaisse : *N.F.* Au pressoir, travail de pressée des raisins, soit pour en ajouter, soit pour obtenir une quantité donnée de vin

Abled : *N.M.* Début de changement de couleur du grain de raisin qui indique la véraison.

Accot : *N.M.* Copeaux d'abattage. Ou bien Hacquot.

Accoufler (s') : *v.* Acouver(s'), *v.* Acouvisser (s')*v.* S'abaïsser près du sol en se pliant sur les jambes.

Accouples : *N.F.* N'avoir que les accouples : être très maigre, n'avoir que la peau et les os.

Accueillir : *V.* Accueillir de l'appétit : gagner de l'appétit.

Acculer : *v.* un cep de vigne française, le coucher en terre.

Achever (s') : *Il ne s'achève pas : se dit d'une personne bavarde qui ne parvient pas à tout dire.*

Acoît : *N.M.* Se mettre à l'acoît : se mettre à l'abri par la pluie.

Acrampi : *adj. (être).* Etre engourdi d'être resté longtemps dans la même position.

Advant-hier : *adv.* Avant-hier

Affligé : *adj.* Qui ne possède pas la libre disposition de ses membres.

Affronté : *adj.* Effronté

Affut : *adj.* Un homme d'affut, un malin. Diction : c'est un homme d'affut; quand il pette, il pue !

Agache : *N.F.* Pie; pour Agasse (Lar.)

Agacia : *N.M.* Acacia

Agis : *N.M.* Les aîtres, les habitudes, les détails d'une maison.

Agnan (à l') : *Mal rangé, en désordre.*

Agonies : *N.F.* (au pluriel). Etre aux agonies.

Aigledon : *N.M.* Edredon.

Aignes : *N.F.* Aines; marcs de raisins

Aigusotes ou Aiguisottes : *N.F.* Copeaux de bois obtenus en aiguisant des échalas. La Marquise des Aigusottes.

Aillotte : Plante poussant dans les vignes et fleurissant bleu au moment de Pâques. L'aillotte qu'on utilisait à teindre les œufs de Pâques est le muscari racemosum.

Aiaux : *N.M.* Alluvions récentes de rivières, souvent inondées.

Albuter : *V.* Travailler sans méthode.

Albutier : *N.M.* Touche à tout.

Alezan : *adj.* Alerté, vif.

Aligoteuse : *adj.* Semaine aligoteuse : semaine Sainte.

Alinger : *V.* Rendre souple du linge neuf.

Aller en allant : Laisser aller les choses attendre les événements.

Alluré : *adj.* Dégourdi, qui a de l'allure.

Alondre : *N.F.* Aronde, hirondelle.

Altopier : *N.M.* Ouvrier maladroit.

Amusard : *adj.* Qui perd son temps à des futilités.

Anchette : *N.F.* Entonnoir.

Appiotter : *V.* Amadoué.

Arcansier : *N.M.* Homme maladroit, mauvais ouvrier.

Arganer : *V.* Bricoler; travailler sans goût.

Arganier : *N.M.* Mauvais ouvrier.

Argot : *N.M.* Ergot d'une volaille.

Argoter : *V.* Mal travailler.

Argottier : *N.M.* Ouvrier maladroit.

Arlan : *N.M.* Incapable.

Arquer : *V.* Se mouvoir, se bouger. Il ne peut plus arquer.

Arriérage : *N.M.* L'arriéré.

Arrioler : *V.* Bricoler.

Arsaude, Arsoude, à Ressaut, à ressort (être) : Ne pas avoir son compte. Etre dupe.

Aspouiller : *V.* Secouer.

Assez (d') : *V.* Faire d'assez : se contenter de ce qu'on a.

Assiettez-vous : *V.* Déformation du verbe s'asseoir.

Assire (s') : *V.* S'asseoir.

Assizeler, Assizelage : Premier provignage, après plantation, de la vigne française.

Astheure ou A c'theure : *adv.* pour A cette heure, maintenant.

Atrucher (s') : *V.* Avaler de travers.

Attiger : *V.* Etre attigé : avoir sa valeur physique diminuée.

Atuyau : *N.M.* Simple d'esprit.

Aubier : *N.M.* L'épiderme de la peau.

Aunelle : *N.F.* Aune.

Avant : *adj.* Profond.

Avant-fin : *N.M.* Sarment du pinot le plus fructifère.

Aveindu : *adj. ou V.* Atteindre, saisir.

Avène : *N.M.* Avoine.

Azur : *adj.* Couleur idéale d'un raisin pour un vigneron. Un raisin azur.

à suivre...

LAURENCE
Coiffure

SALON MIXTE

*Sur rendez-vous pour dames
Sans rendez-vous pour hommes*

78, rue Julien Ducos
Saint-Martin-d'Ablois

Tél. 26 59 97 51

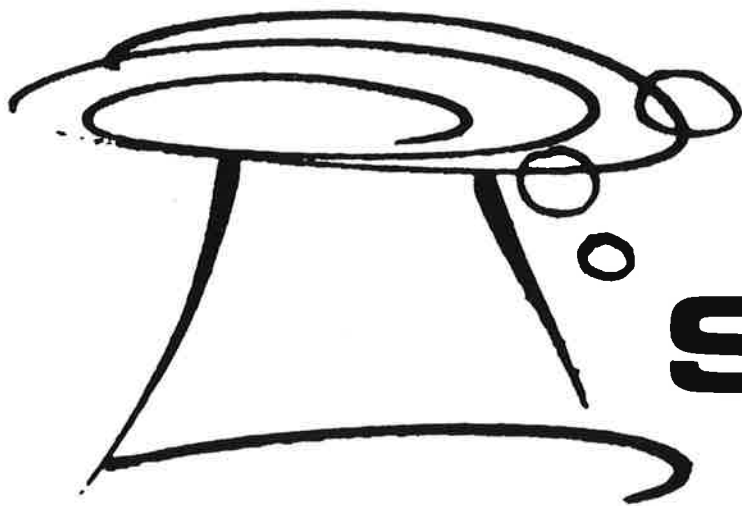
Guy
CHARPENTIER

CHAUFFAGE
ELECTRICITE GENERALE

26 59 93 92

79, rue Julien Ducos
St-MARTIN - D'ABLOIS

BOUCHONS à CHAMPAGNE



SIBEL

© Champagne Création - Reims

Route de Damery - CUMIÈRES B.P.61 51202 Epernay Cedex
Tél. 26.55.22.16 Télécopie 26.55.60.08

AGRICOLE - VITICOLE - ESPACES VERTS



**Les mieux adaptés
au vignoble
champenois.**



30 ANNÉES D'EXPÉRIENCE!

Robert RAVILLON 

Z.I. ESTERNAY
51310
26.81.53.89

Z.I. OIRY EPERNAY
51200
26.54.50.80

VERT-TOULON
51130
26.52.10.10

**LE
N°1
du SAV**

S.A. *Pain Jesson*



Laiterie SAINT-MARTIN-D'ABLOIS
51200 Epernay
Tél. 26.59.92.99
Télex : 830 562

CREME FRAICHE
FROMAGE BLANC BATTU
FROMAGE BLANC DE CAMPAGNE
BRIE DE MEAUX
COULOMMIERS